

Les Sans-Soucis

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL – JANVIER – FÉVRIER – MARS – 2025



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt bpost
Rue Grande 71, 7370 Dour

Numéro d'agrément :
P304133



2025



A l'attention de :





ORGANIGRAMME 2024 - HT029



Comité

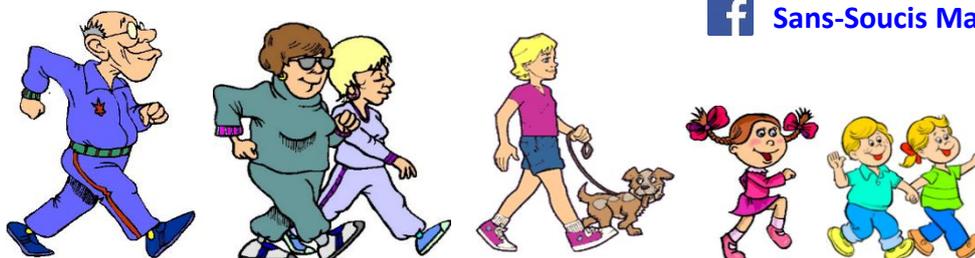
Président Correspondant ACHO Responsable Périodique Carnets de Marches Facebook	Paul CAMPION ht029@ffbmp.be	Cité Georges Cornez 52 7340 Wasmes ☎ 0477 86 95 19
Secrétaire HT029 Responsable Assurances Responsable Calendrier FFBMP	Laurence HALLEZ ht029@ffbmp.be	☎ 065 62 22 69 (de préférence après 19 h)
Trésorier Responsable Affiliations Responsable Cars	Jean-Claude FIEVEZ ht029@ffbmp.be	Rue Fleurichamps 55 7370 Dour ☎ 065 65 53 57 – ☎ 0476 32 42 78
Trésorier Adjoint	Patrick Guérit ht029@ffbmp.be	Place Albert 1 ^{er} 14 7900 Leuze-en-Hainaut ☎ 0476 43 29 68
Responsable Calendrier Responsable Salles et Matériel Responsable Vêtements Club	Jean-Claude Lermusieux ht029@ffbmp.be	Rue de Jemappes 28 7080 Frameries ☎ 0472 38 97 65
Correspondant FFBMP Responsable Cuisine Correspondant ACHO	Silvestro SANTORO ht029@ffbmp.be	Place de la Charte 12 Bte 3 7390 Quaregnon ☎ 0497 80 32 12
Promotion de la marche Responsable Vêtements Club	Danielle LECLERCQ ht029@ffbmp.be	Grand Route 58 7000 Mons ☎ 0475 34 76 95

Bénévoles

Responsable Circuits Webmaster	Pascal URBAIN purb1961@outlook.com	Rue Delporte 21 7350 Thulin ☎ 065 65 28 90 – ☎ 0475 54 01 17
Logistique Circuits	Francine Mambourg ; Jean-Jacques Debeil ; Marc Thouillez ; Guido Brusselaers ; Marie-Noëlle Busiau ; Arthur Paul Denis ; Patrick Guérit ; Sylvie Peters ; Michaël Vico	
Calendriers des marches FFBMP et Randonneurs Transfrontaliers Informations voyages en car	Paul MERTENS paul@rootshell.be	Place des Chasseurs à Pied 5 bte 5 7000 Mons ☎ 065 84 65 87
Calendrier des marches Wandelsport Vlaanderen (WSV)	Rik CLAEYS claeys.rik@skynet.be	Rue Willaufosse 4 7812 Villers-Saint-Amand ☎ 0494 18 77 29
Compte Bancaire	IBAN : BE32 7955 7912 0402 BIC : GKCCBEBB Les Sans-Soucis 7370 Dour	Veillez communiquer tout changement d'adresse au Trésorier.

Site web: www.sans-soucis-ghlin.be

e-mail : ht029@ffbmp.be



Le mot du président

26 décembre 2024.



Chères amies, chers amis,
Nous voilà prêts à entrer dans l'année 2025 ! Une année un peu spéciale pour le club des Sans-Soucis, puisque c'est l'année où le Club fêtera ses 50 ans ! Dans le périodique précédent, je vous ai expliqué pourquoi nous allons fêter cet anniversaire en février plutôt qu'en juin.

Soirée festive

Donc, le 2 novembre nous nous sommes réunis au « Coup d'Grisou » à Cuesmes, pour une soirée festive. Les plats proposés au buffet étaient excellents. Il y avait vraiment de quoi satisfaire les palais les plus exigeants. Les plats se déclinaient en diverses recettes ou variantes de préparation, de cuisson, de présentation.

La soirée dansante qui suivait déversait un peu (beaucoup diront certains) de décibels, mais la piste de danse en a attiré plus d'un.

Quant à moi, j'ai dû vous fausser compagnie, ayant subi un malaise. Je suis désolé pour la frayeur que cela a pu causer, mais tout est rentré dans l'ordre rapidement. Je remercie ici toutes les personnes, et en particulier notre amie Jenny, pour avoir pris les bonnes décisions.

Assemblée Générale le 1^{er} février 2025 (Clôture de l'exercice 2024) Et Banquet

Comme le prévoient nos statuts, tous les deux ans (années impaires), des élections sont organisées lors de l'Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité.

Lors de l'AG 2025, on procédera donc à ces élections.

Sont sortants et rééligibles :

1. Paul Champion
2. Laurence Hallez
3. Jean-Claude Fiévez

Les autres membres du comité ont été élus en janvier 2023 pour un mandat de 4 ans et restent donc en place au moins jusqu'à l'AG de 2027, où ils seront à leur tour, sortants et rééligibles :

4. Patrick Guérit
5. Jean-Claude Lermusieux
6. Silvestro SANTORO
7. Danielle LECLERCQ

Aussi, si vous désirez vous impliquer davantage dans l'organisation de notre club, je vous invite à poser votre candidature pour un poste au sein du comité, pour le 19 janvier au plus tard. Les modalités sont expliquées en détail dans les articles 11 à 18 de nos statuts, que vous pouvez consulter dans les pages qui suivent.

Formation secourisme

Nos amies Jenny Dupont, Martine Godart et Nadine De Geyter ont participé à la formation de secourisme dispensée par notre ami Erick Gossart et son collaborateur Patrick à la carrière de Dour. Cette formation consistait en deux soirées de théorie de 19 à 22 h et une matinée de pratique.

Cette formation leur permettra de réagir rapidement et de manière appropriée en cas de besoin, en attendant l'arrivée des services médicaux d'urgence. Ces cours comprennent les techniques de mise en position de sécurité, la réanimation cardiopulmonaire, l'utilisation du défibrillateur, etc. A l'issue de cette formation, elles ont toutes les trois réussi brillamment leur certification et nous les en félicitons.

Nos cars

Nous avons établi le planning 2025 de nos déplacements en car. Vous le trouverez plus loin dans ces pages, ainsi que celui que nous avons reçu de nos clubs voisins. Nous avons voulu donner la priorité aux clubs qui viennent régulièrement chez nous : le Footing Club de Fosses-la-Ville, Hanske de Krijger, Les Roses Noires Tubize. Nous avons tenu compte du souhait de plusieurs d'entre vous d'aller en Campine et nous avons donc choisi d'aller à Hechtel-Eksel. Nous aurions aussi voulu tenir compte de votre souhait d'aller en Gaume, mais les dates étaient en concurrence avec les autres cars déjà choisis. Nous irons donc en car en Gaume en 2026.

Il y a un autre club qui vient très régulièrement en nombre chez nous : c'est le club des Traine-Savates de Montignies-sur-Sambre (HT009). Comme ce sont des voisins proches, nous n'allons pas organiser de car pour y aller, mais je souhaiterais que nous leur rendions visite en voiture. Le jour de leur marche, nous pouvons nous donner rendez-vous sur la Place de Ghlin à 9 h, par exemple et covoiturer. Voici les dates de leurs marches en 2025 :

- Lundi 21 avril : Marche du lundi de Pâques
- Dimanche 6 juillet : Marche des Châteaux
- Samedi 18 octobre : 50^{ème} Marche du Pays de Charleroi.

Notre 47^{ème} marche du Mouligneau du 16 février 2025

Nos bénévoles habituels seront contactés afin qu'ils nous confirment leur disponibilité pour l'organisation de cette marche. Si vous ne faites pas encore partie de cette grande famille et que vous pouvez nous apporter votre aide, merci de vous signaler en contactant l'un des membres du comité !

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Nous souhaitons aussi un bon rétablissement à tous nos membres qui connaissent actuellement des problèmes de santé.

Portez-vous bien ! Amitiés et à bientôt !

Paul

Le mot du trésorier



RAPPEL IMPORTANT : Si ce n'est pas encore fait, il est temps de renouveler votre cotisation pour l'année 2025 : 10 € par personne à verser sur le compte BE32 7955 7912 0402 du Club Les Sans Soucis.

La cotisation pour les sympathisants (= affiliés à un autre Club) est fixée à 8 €.

Je laisse maintenant la plume au chat le plus célèbre pour vous transmettre tout ce que je vous souhaite du fond du cœur pour cette nouvelle année.

A votre Santé !

Jean-Claude



Le mot de la secrétaire et responsable des assurances

2025 année impaire et selon nos statuts, l'année des ÉLECTIONS.

Vous voulez soutenir le club ? Vous voulez être actif dans le club ? Vous voulez que le club continue à vivre ?

Vous avez 18 ans ou plus et vous êtes inscrits au club depuis 1 an ou plus ?

Vous êtes dans les conditions pour présenter votre candidature afin de rejoindre éventuellement le comité du club.

Cela implique quoi ?

- Participer à environ dix réunions par an.
- Occuper un poste dans un premier temps hors présidence, secrétariat et trésorerie.
- Donner vos idées, vos suggestions et surtout ...
- Participer à la prise de décisions importantes pour la vie du club.



Alors si vous êtes contents d'être inscrits aux Sans Soucis, et que vous voulez que le club continue à vivre, impliquez-vous, on vous attend !

Présentez votre **candidature** par écrit postal, ou de main à main ou par mail **au plus tard le 19 janvier 2025** et rendez-vous **le 1^{er} février 2025** pour l'Assemblée Générale et les élections.

Soyez en pleine forme, on a besoin de vous !

Laurence H

CLUB DE MARCHE « LES SANS-SOUCIS DE GHLIN »

STATUTS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR AU 20-01-2024

I. DISPOSITIONS GENERALES, BUTS ET SIEGE

Art 1. Le 25 juin 1975, un club de marche fut créé sous forme d'association de fait. Les membres fondateurs étaient : Hilaire Debeil – Jean-Claude Debeil – Fernand Lelong – Willy Wéry – Jean-Noël Lamblin. Le nom de « Sans-Soucis » fut adopté le 30 avril 1976.

Art 2. Le Club des « Sans-Soucis » a pour but de promouvoir toutes les activités liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié, en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieux.

Art 3. Le siège social de l'Association est situé à l'adresse du Secrétaire.

Art 4. Le Club des « Sans-Soucis » est affilié à la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) depuis le 10 mars 1978, sous le numéro matricule HT029, et s'est engagé à en respecter les statuts et règlements. Pour être admis à la FFBMP, le Club des « Sans-Soucis » a été parrainé par les « Amis de la Nature » de Brugelette et les « Pierreux » de Soignies.

Art 5. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet.

II. LES MEMBRES

Art 6. Le Club est ouvert à toute personne animée d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature.

Art 7. Toute personne qui s'inscrit au Club des « Sans-Soucis » s'engage à en respecter les statuts et règlements, le code de la route et les lois de protection de la nature.

Art 8. Les membres peuvent se rendre aux marches de leur choix. Ils s'engagent à marcher sous le nom de « Sans-Soucis ».

Art 9. L'inscription des membres est annuelle et doit être agréée par le Comité. Le montant de la cotisation est fixé par le Comité et couvre l'année civile.

Art 10. Tout membre portant atteinte au bon renom du Club pourra être exclu par décision du Comité.

III. LE COMITE

Art 11. L'administration du Club est confiée à un Comité qui dispose de son règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante des Statuts et qui est annexé à ceux-ci. Le Comité a pour mission de veiller au respect des statuts et règlements, et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du Club. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, un deuxième tour est organisé. S'il y a toujours égalité, le Président prend la décision.

Art 12. Le Comité assure en outre les responsabilités suivantes : Présidence – Secrétariat – Trésorerie – Relations publiques – Assurances – Conception des parcours – Matériel – Vêtements – Périodique et tout autre poste à responsabilité qu'il juge nécessaire de créer pour assurer son bon fonctionnement. Ces responsabilités peuvent être partagées (Vice-Président, Secrétaire adjoint, Trésorier adjoint, etc...). Toutefois, la Présidence, le Secrétariat et la Trésorerie ainsi que les postes adjoints doivent être assurés par six personnes différentes. Le mandat des membres du Comité est gratuit.

Art 12.bis Toutefois, le Comité peut déléguer une partie de ses responsabilités à un ou plusieurs membres du Club, à l'exception des postes de Président, de Secrétaire et de Trésorier ainsi que leurs adjoints.

Art 13. Tous les deux ans (années impaires), des élections seront organisées lors de l'Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité, qui sera définie par le Comité lui-même. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut également être convoquée, à la demande du Comité, lorsque celui-ci estime que le nombre de membres du Comité n'est plus suffisant pour assurer la bonne gestion du Club.

Art 14. Sont admis comme électeurs les membres âgés de 16 ans au moins le jour de l'élection.

Art 15. Pour être éligible, le candidat devra être membre du Club depuis un an au moins, avoir atteint l'âge de 18 ans le jour de l'élection et avoir manifesté de l'intérêt dans la gestion et/ou l'organisation du Club. Il devra envoyer sa candidature écrite dans les délais prévus dans l'appel aux candidats, lancé par la voie du périodique. Seront élus les candidats qui auront récolté un minimum de 50% des voix.

Après les élections, le Comité se réunira pour la distribution des postes. Pour accéder à un poste tel que président, secrétaire ou trésorier, le candidat aura une présence d'un an minimum au sein du Comité.

Art 16. Le Comité se réunira régulièrement à une fréquence fixée de commun accord, de manière à préparer les activités et à développer de nouvelles idées. Tout membre du Club peut demander que soit inscrit un point particulier à l'ordre du jour. Il doit alors en aviser par écrit un membre du Comité, qui en fera part au Président. Tout membre du Club a également la faculté de participer à une réunion du Comité, à condition d'en faire préalablement la demande. Un maximum de deux membres ordinaires seront acceptés aux réunions de Comité. Ces membres ordinaires n'auront pas le droit au vote pendant les réunions de Comité.

Art 17. Les membres du Comité sont tenus de participer aux réunions de Comité. Trois absences injustifiées entraînent l'exclusion du Comité.

Art 18. Si un membre du Comité a gravement failli à ses devoirs, son exclusion peut être prononcée si elle est approuvée par les 2/3 des membres du Comité. Le membre du Comité exclu dispose d'un droit de réponse dans le périodique et ne pourra se représenter aux élections.

IV. BUDGETS ET RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Art 19. Le Club n'est pas une entreprise commerciale. Les ventes diverses, lors des marches, doivent être faites à prix démocratiques.

Art 20. Toute dépense du Club doit être approuvée lors des réunions de Comité.

Art 21. En cours d'exercice, une part des avoirs du club devra être attribuée aux marcheurs sous des formes diverses : participation dans le paiement des voyages en car, intervention dans le prix du souper

Toutefois, pour éviter les abus, le Comité peut être amené à imposer certaines conditions ou restrictions pour l'octroi de certains de ces avantages. Ces conditions ou restrictions devront être stipulées impérativement dans le premier périodique de l'année et seront appliquées sans exception. Un fonds de roulement pour l'année suivante sera maintenu.

Art 22. Le Club peut recevoir tout don, legs, subside ou contribution volontaire.

Art 23. En cas de dissolution, le reliquat éventuel des avoirs du Club, après apurement des créances et liquidation des avantages réservés aux membres sera redistribué aux membres ou versé à un Club sportif similaire ou à une œuvre philanthropique suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Art 23 bis. Les membres composant le Comité gérant la dissolution seront les garants et responsables de l'application de l'article 23.

V. L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Art 24. Chaque membre est tenu de participer à l'Assemblée Générale Statutaire qui a lieu chaque année en janvier. La date exacte de cette assemblée est annoncée dans le périodique.

Art 25. Au cours de l'Assemblée Générale Statutaire, il sera fait appel à deux volontaires, pour la vérification des comptes de l'exercice suivant. Ces deux personnes seront membres du Club depuis un an au moins, et seront âgées de 18 ans au moins. Elles ne pourront ni faire partie du Comité, ni être candidates aux élections de l'année en cours. Elles auront pour mission de vérifier les comptes au nom de tous les membres du Club, une fois l'an, dans les jours qui précèdent l'Assemblée Générale Statutaire, et de faire rapport lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

VI. LE PERIODIQUE

Art 26. Quatre fois par an, sera édité un périodique, qui sera un lien entre les membres. Il contiendra les informations diverses du Comité, et d'autres articles d'intérêt général ayant toutefois un rapport avec les activités du Club ou servant les intérêts des membres (exemple : petites annonces). Chaque membre du Club pourra envoyer des articles au responsable du périodique. Leur parution devra être agréée par le Comité.

VII. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art 27. Les présents Statuts peuvent être modifiés tous les deux ans (années paires). Chaque membre a le droit de proposer des modifications aux Statuts. Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement.

VIII. DIVERS

Art 28. Pour ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, le Comité prendra les décisions qui s'imposent au 2/3 des voix.

Décès de notre ami Costantino Spagnuolo

Le 18 octobre 2024, nous avons appris le décès de notre ami Costantino Spagnuolo, deux ans après son épouse Emanuela Cursio, à trois jours près.

Costantino (alias Constant) est entré chez les Sans-Soucis en janvier 1984, il y a donc 40 ans.

Comme son épouse Emanuela et sa fille Rosa, Constant a toujours été un membre actif et a toujours fait partie de nos fidèles bénévoles, tant que sa santé le lui permettait.

Constant avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme jovial et généreux, avec qui nous avons partagé les meilleurs moments.

Nous présentons à Rosa et Angelo nos plus sincères condoléances.



1^{er} février 2025 à 17 h – Assemblée Générale - Invitation

Cette invitation concerne les **membres en ordre de cotisations pour 2024 ET 2025**. L'annonce de votre participation auprès d'un des membres du comité est indispensable **au plus tard le 19 janvier 2025**.

Les membres du Club sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **samedi 1^{er} février 2025 à 17 heures précises** dans les locaux de la **salle Sainte Barbe, rue de Bousies, n°1 à Ghlin** (derrière l'église).

Ordre du jour

1. Accueil
2. Présentation des candidats à l'élection du Comité
3. Opérations de vote
4. Dépouillement
5. Rapport financier du trésorier
6. Rapport des contrôleurs des comptes de l'année 2024
7. Appel aux candidats pour le contrôle des comptes de l'année 2025 (AG de début 2026)
8. Résultat des élections pour le Comité
9. Discours du président
10. Appel aux bénévoles pour notre marche du 16 février 2025
11. Questions, réponses, suggestions ...
12. Clôture

1^{er} février 2025 à partir de 19 h – Banquet Annuel

Nous vous invitons à participer à notre banquet annuel qui se tiendra le **samedi 1^{er} février 2025 à partir de 19 h** dans les locaux de la **salle Sainte Barbe, rue de Bousies, n°1a à Ghlin** (derrière l'église).

Tout le monde est le bienvenu : **Sans-Soucis ou pas Sans-Soucis**.

Veuillez vous inscrire au plus tard le **20 janvier 2025** de préférence par mail à HT029@ffbmp.be, sinon en téléphonant ou en envoyant un SMS à notre trésorier : Jean-Claude Fiévez ☎ **0476 32 42 78**.

Frais de participation :

Jusqu'à 12 ans	15 €
Plus de 12 ans	35 €
Bénévoles à une de nos marches de 2024	15 €

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 des Sans-Soucis

Les participations seront actées uniquement à la réception de votre paiement sur le compte bancaire des Sans-Soucis, avec en communication le détail de votre paiement (nombre de personnes, adultes, enfants, bénévoles).

Apéro Cava – Jus d'orange	Buffet Coté Terre <ul style="list-style-type: none">• Rôti de bœuf et rôti de porc• Volailles rôties• Jambon maison aux asperges• Jambon italien et son melon• Salade de Museau• Pain de viande• Pâté à l'échalote et son confit• Genova, saucisson, boudin	Accompagnements <ul style="list-style-type: none">• Salade de pommes de terre• Salade de pâtes• Salade de crudités• Salade de riz à la Niçoise• Pain - Beurre et sauces diverses• Gratin Dauphinois
Buffet Côté Mer <ul style="list-style-type: none">• Saumon en Bellevue• Saumon fumé• Pêches au thon• Tomates crevettes grises et poissons• Œufs farcis aux poissons• Écrevisses		Tarte & Café

ACHO - Association des Clubs du Hainaut Occidental

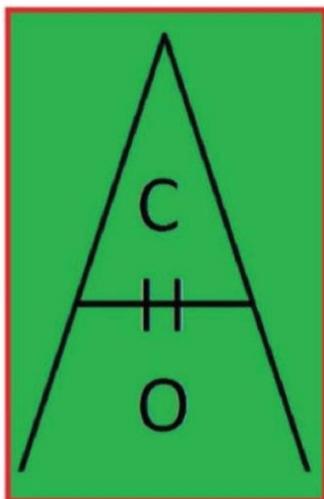
Le règlement du Challenge de l'ACHO n'a pas changé, par rapport à l'année dernière :

1. L'Association des clubs du Hainaut Occidental (ACHO) a pour buts la promotion de la marche non compétitive et le resserrement des liens d'amitié qui existent entre les cercles membres, en les exhortant à participer prioritairement aux marches organisées par les autres cercles membres de l'association (ci-après dénommés « Marches ACHO » et « Clubs ACHO ») :
2. Des **cartes individuelles de fidélité** seront disponibles à chacune des marches ACHO.
3. Chaque carte de fidélité reprendra **toutes les dates** des marches organisées dans l'année en cours, par les **clubs ACHO**.
4. Le marcheur fera estampiller chacune des cases de sa carte de fidélité.
5. Un double de cette carte sera conservé par le correspondant ACHO.
6. Une récompense individuelle sera attribuée aux marcheurs qui auront participé à **au moins une des marches de chacun des clubs ACHO**. Autrement dit, toutes les marches des clubs ACHO sont des marches ACHO.
7. Les cartes de fidélités seront centralisées par un des membres du Conseil d'Administration de l'ACHO.
8. Après la dernière marche ACHO, le Conseil d'Administration de l'ACHO procédera à l'achat des récompenses, qui seront disponibles à partir de la première marche ACHO organisée l'année suivante, jusqu'à épuisement.

Planning des Marches ACHO de 2025

Jour	Date	Matr	Club
samedi	18-01	HT003	Verdigym
dimanche	16-02	HT029	Sans-Soucis
dimanche	02-03	HT069	Randonneurs Haut-Escout
dimanche	16-03	HT075	Mont-Marche
samedi	22-03	HT051	Marcheurs du Souvenir
dimanche	23-03	HT067	Hurlus
dimanche	30-03	HT003	Verdigym
dimanche	06-04	HT093	Amis Marcheurs Rebaix
samedi	19-04	HT060	Roitelet
jeudi	01-05	HT061	Police Mons
samedi	24-05	HT062	Trouvères
dimanche	25-05	HT050	Vaillants Acrenois
lundi	09-06	HT075	Mont-Marche
samedi	14-06	HT029	Sans-Soucis
dimanche	15-06	HT060	Roitelet
dimanche	29-06	HT089	El Bottine qui bique
dimanche	03-08	HT050	Vaillants Acrenois
dimanche	31-08	HT062	Trouvères
dimanche	07-09	HT067	Hurlus
samedi	13-09	HT060	Roitelet
dimanche	14-09	HT093	Amis Marcheurs Rebaix
samedi	20-09	HT003	Verdigym
dimanche	28-09	HT061	Police Mons
dimanche	19-10	HT051	Marcheurs du Souvenir
dimanche	26-10	HT089	El Bottine qui bique
vendredi	31-10	HT062	Trouvères
samedi	06-12	HT069	Randonneurs Haut-Escout
samedi	13-12	HT075	Mont-Marche

Matr	Club	Jour	Date
HT003	Verdigym	samedi	18-01
HT003	Verdigym	dimanche	30-03
HT003	Verdigym	samedi	20-09
HT029	Sans-Soucis	dimanche	16-02
HT029	Sans-Soucis	samedi	14-06
HT050	Vaillants Acrenois	dimanche	25-05
HT050	Vaillants Acrenois	dimanche	03-08
HT051	Marcheurs du Souvenir	samedi	22-03
HT051	Marcheurs du Souvenir	dimanche	19-10
HT060	Roitelet	samedi	19-04
HT060	Roitelet	dimanche	15-06
HT060	Roitelet	samedi	13-09
HT061	Police Mons	jeudi	01-05
HT061	Police Mons	dimanche	28-09
HT062	Trouvères	samedi	24-05
HT062	Trouvères	dimanche	31-08
HT062	Trouvères	vendredi	31-10
HT067	Hurlus	dimanche	23-03
HT067	Hurlus	dimanche	07-09
HT069	Randonneurs Haut-Escout	dimanche	02-03
HT069	Randonneurs Haut-Escout	samedi	06-12
HT075	Mont-Marche	dimanche	16-03
HT075	Mont-Marche	lundi	09-06
HT075	Mont-Marche	samedi	13-12
HT089	El Bottine qui bique	dimanche	29-06
HT089	El Bottine qui bique	dimanche	26-10
HT093	Amis Marcheurs Rebaix	dimanche	06-04
HT093	Amis Marcheurs Rebaix	dimanche	14-09



40^e MARCHÉ FINALE ACHO

Organisé par HT051

Dergneau -

12 janvier 2025

5 - 10 - 15 - 20 km

Suivant parcours fléchés à allure libre
Points de contrôle et restauration



Maison de Village - Chaussée de Renaix 128
7912 Dergneau

Inscription - Inschrijving: 1,00 €

Départ - Vertrek : 7h à 15h

Permanence - Permanentie FFBMP : 9h à 17h



Contact : Sabine Fiévet - 069 68 90 79 - 0486 492 495 - HT051@ffbmp.be

N° d'agrégation: 2 / 25 /06/ DC

L'inscription à la marche vaut un certificat de bonne santé
Zich inschrijven tot de tocht geldt voor een goede-gezondheidsbewijs.

La marche sera assurée quelles que soient les conditions atmosphériques
De wandeltocht zal plaatsvinden ongeacht de weeromstandigheden

Marche placée sous le Patronage de la Fédération
Francophone Belge de Marches Populaires et de la FISP

Le club est assuré en responsabilité civile - De club heeft een ongevallen verzekering

Ne pas jeter sur la voie publique - Niet op de openbare weg gooien



**** INVITATION ****

Dimanche 01 mars 2025 à 12h00

Salle TouChaBli - Rue Malmaison 2 - 7904 Tourpes

au

Dîner dansant annuel de :

« L'Association des Clubs du Hainaut Occidental »

Organisé par HT051 - Marcheurs Souvenir Leuze-en-Hainaut

Apéritif des Ballotils

Assiette de la mer du Nord

Filet pur porc

Sauce mandarine à l'Amer Labiau

Pommes duchesse

Assiettes 3 fromages aux fruits frais

Le Petit Noir offert par HT051 - Marcheurs Souvenir Leuze-en-Hainaut

***Sourire, bonne humeur, envie de danser et de s'amuser
seront vos plus beaux atouts !!***

Prix : 40 €/adulte - 20 €/enfant



Réservations avant le 15 février 2025

Paiement sur le compte BE32 7955 7912 0402 des Sans Soucis



Séjour des Sans Soucis du 30 août au 6 septembre 2025

VVF de PREMANON – JURA LES ROUSSES

Aux portes de la Suisse, au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, cette terre de contrastes conjugue à merveille montagnes, rivières et cascades, forêts et villages aux savoir-faire ancestraux !

Samedi 30 août : Départ de *Ghlin* à 7 heures 30' (Place Triangulaire - rue de Mons) et arrivée en fin d'après-midi à **Prémanon** (environ 650 km.). Installation, dîner et nuit au village.

Dimanche 31 août :

Matin : au départ du VVF- boucle - Durée 2h - 5 km de distance - Balade à pied à la découverte de « Prémanon ». Bâti à plus de 1.100 mètres d'altitude et dominé par le Mont Fier, ce village se situe sur la frontière avec la Suisse. Déjeuner au VVF.



Après-midi : Cascade du Hérisson (108 km A/R d'approche) - Au fond de la vallée du Hérisson, après un sentier de 300 mètres, découverte de la cascade de l'Eventail, l'ultime cascade du Hérisson. Sur la route du retour, arrêt possible à la boutique « Boissellerie du Hérisson ». Objets et artisanat local en bois. Idéal pour rapporter un souvenir. Dîner et soirée au VVF.

Lundi 1er septembre :

Matin : Les Arcets - au départ du VVF - boucle - Durée 2h30 - 8 km de distance - 250m de dénivelé - randonnée pédestre à la découverte du circuit « les Arcets ». Les sentiers empruntent en grande partie une hêtraie. Le parcours permet de découvrir la richesse de la faune jurassienne. Déjeuner au VVF.

Après-midi : Cave d'affinage de Comté au Fort des Rousses (20 km A/R d'approche) - À 1.150 mètres, au cœur du Parc Naturel du Haut-Jura, dans l'ancien fort militaire des Rousses, visite guidée d'une cave d'affinage de Comté, dont la prestigieuse cave Charles Arnaud, longue de 214 mètres, unique en Europe. Historique du Fort et de la famille Arnaud, fromager depuis 1907, la visite guidée vous permettra, à travers une reconstitution d'une fromagerie traditionnelle, une projection vidéo et une dégustation, de découvrir la fabrication du comté et des fromages locaux. Ensuite, temps libre aux Rousses. Petit conseil : prévoir un vêtement supplémentaire, il fait 12 degrés toute l'année à l'intérieur des caves. Dîner et soirée au VVF.



Mardi 2 septembre :

Matin : Le Mont Fier - au départ du VVF - boucle - Durée 3h. - 8 km de distance - 250m de dénivelé - randonnée pédestre à la découverte du circuit « le Mont Fier ». Ce parcours vous conduira à la roche du Mont Fier dont le sommet vous offrira un large panorama de la vallée au plateau des Rousses. Au loin, on aperçoit les contreforts de Morbier ainsi que la dent de Vaulion, côté Suisse. Déjeuner au VVF.

Après-midi : Musée de la Boissellerie (38 km A/R d'approche) - Frontalier avec la Suisse, Bois d'Amont, petit village-rue traversé par l'Orbe, arbore son toit d'église en forme de cloche. Visite guidée du Musée de la Boissellerie, ancienne scierie restaurée qui a conservé sa machine hydraulique. Le musée est un hommage à l'ingéniosité des artisans du bois qui ont su exploiter toutes les qualités de l'épicéa seigneur de leur vallée. Vous découvrirez l'évolution des outils, des machines et des techniques élaborées par ces hommes pour produire boîtes à pharmacie, à fromages, cabinets d'horloges, coffrets, skis... et répondre ainsi aux exigences successives du marché. Dîner et soirée au VVF.

Mercredi 3 septembre :

Matin : Bief de la Chaille, pont Perroud - au départ du VVF - boucle - Durée 3h - 9 km de distance - 215m de dénivelé - Randonnée pédestre à la découverte du circuit « Bief de la Chaille, pont Perroud ». Ce parcours conduit jusqu'au pont Perroud construit en forme de voûtes à l'aide de pierres taillées. En revenant sur Prémamanon, vous verrez peut-être le Grand Tétras, oiseau impressionnant par sa taille. Déjeuner au VVF.



Après-midi : Saint-Claude et les gorges du Flumen (80 km A/R d'approche) - Saint-Claude est devenue au XIX^{ème} siècle le centre mondial de la pipe et du diamant. Visite libre du Musée des Pipiers, Diamantaires et Lapidaires où les artisans vous feront découvrir leur savoir-faire et leur fabrication au travers de collections de pipes, tabatières et pierres taillées. Exposition de 1000 tabatières et des œuvres des meilleurs ouvriers de France. Retour par la vallée du Flumen et les lacets de Septmoncel. Arrêt au célèbre « Chapeau de Gendarme », un plissement caractéristique du Haut-Jura. Dîner et soirée au VVF.



Jeudi 4 septembre :

Matin : La Roche Blanche (20 km A/R d'approche) - Durée 2h30 - 7 km de distance - 250m de dénivelé - Randonnée pédestre à la découverte du circuit de « La Roche Blanche ». Ce circuit situé au bord du massif du Risoux offre un panorama remarquable sur le plateau des Rousses et les sommets jurassiens environnants (Noirmont, la Dôle, les Truffes...). Par temps dégagé, il est même possible d'y apercevoir le Mont Blanc. Déjeuner au VVF.

Après-midi : Musée de la Lunette (24 km A/R d'approche) - Morez est situé au fond d'une cluse (= vallée étroite, en gorge) où coule la Bienne. Les premiers habitants ont utilisé le courant pour implanter des moulins et des clouteries puis Morez est devenue une métropole de l'industrie horlogère avant de se spécialiser dans la lunetterie. Aujourd'hui encore, on fabrique à Morez et dans les environs la moitié des montures de lunettes de France. Visite guidée du Musée de la Lunetterie qui retrace 200 ans d'histoire de la lunetterie, de l'atelier familial à l'industrie de pointe. Dîner et soirée au VVF.

Vendredi 5 septembre : Journée libre avec déjeuner au VVF. Une activité surprise (à déterminer) vous sera proposée. Dîner et soirée au VVF.

Samedi 6 septembre : **Le retour** : après le petit déjeuner, départ et arrivée à Ghlin prévue vers 18 heures 30.

Deux accompagnateurs de randonnées sont à notre disposition et adapteront les circuits en fonction des groupes constitués. L'ordre des randonnées et visites peut être modifié en fonction de la disponibilité des sites et des conditions météorologiques.

Le prix du séjour : 750€, dont 240€ payable à l'inscription. Vous pouvez ensuite échelonner vos paiements selon les échéances suivantes :
• Au plus tard le 1 ^{er} février : 170€
• Au plus tard le 1 ^{er} mai : 170€
• Au plus tard le 1 ^{er} juillet : 170€
En option : supplément single (en nombre limité) : 140€ À préciser lors de l'acompte payable à l'inscription.
À verser sur le compte n° BE64 0882 3527 9252 Voyage Sans Soucis. Attention ! Il s'agit d'un compte différent de celui utilisé pour les cotisations, cars et autres organisations.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre twin (=2 lits séparés avec salle d'eau et WC à partager).
- La pension complète, café non inclus, vin offert, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour.
- L'animation en soirée.
- L'accompagnement des randonnées, des excursions et les entrées des visites prévues au programme.
- L'assurance "accidents corporels", via votre affiliation aux Sans Soucis (10 €/an) ou via tout autre Club affilié à la FFBMP. Ne sont pas couverts par cette assurance les frais éventuels de rapatriement.
- Les pourboires des guides et du chauffeur.

Définitions

Enterrement : dernière sortie en boîte.

Escargot : limace qui a accédé à la propriété

Lépreux : persona non grata

Portier : ouvre-boîte

Zèle : Pratique idiote qui consiste à travailler plus pour gagner pareil

Ramadan : ce que disait EVE pour faire avancer le bateau

Chauffeur de Corbillard : pilote décès

Téquila : interpellation d'un inconnu chez soi !

Cédille : invention stupide créée par un certain

Monsieur Duçon

Syntaxe : fête des impôts

Mercato : maman pratiquante

Patois Nîmois : mais c'est qui alors ?

Je suis encore enceinte : imparfait du préservatif

Considéré : tellement con...qu'il n'en revient pas !

Terre des Hommes : parce qu'il est impossible de faire taire des femmes

Chapitre : chat rigolo

Amsterdam : femelle du hamster

Gabon : mec vraiment trop sympa !

Liban : canapé CLIC-CLAC

Perroquet : accord du père

Mon Amiral : mon copain n'est jamais content

Liquidation Totale des Vêtements Club

75 à 80 % de réduction



	PV	Stock restant par taille					
		S	M	L	XL	XXL	3XL
Bodywarmer été (sans manches)	5 €	2					
Bodywarmer hiver	5 €	2					
Coupe-vent Decathlon	5 €	1					
Singlet blanc	1 €	3	1				
Singlet bleu marine	2 €	3	6	1			
Singlet bleu ciel	2 €		5	1		1	
T-shirt Homme bleu ciel (col rond)	2 €	1					
T-shirt Dame bleu marine (Col en V)	2 €	2	2				



Doudoul, le parrain du club de marche les Sans-Soucis vient de mettre en ligne sur YouTube, son nouvel Hymne de l'Albert, au moment où celui-ci prend la tête du classement, officialisant ainsi son côté Supporter de Mons.

Il est actuellement en Auvergne, d'où il nous envoie plein de gros bisous.

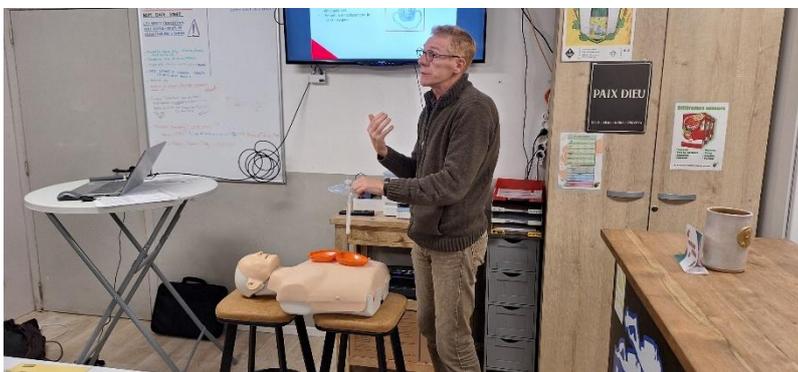
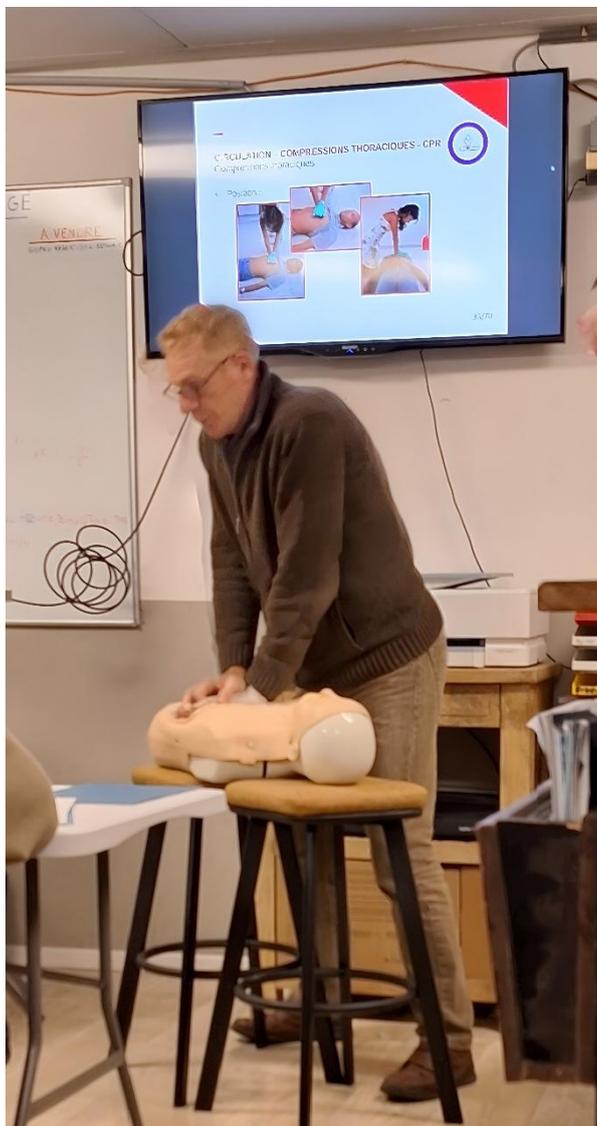
Merci Doudoul !

https://youtu.be/Sb8YL_7aQm4?si=cxrlUPGvkQkuEZJt

Formation Secourisme

Nos trois amies Jenny Dupont, Martine Godart et Nadine De Geyter ont participé à la formation de secourisme dispensée par notre ami Erick Gossart et son collaborateur Patrick à la carrière de Dour. Cette formation leur permettra de réagir rapidement et de manière appropriée en cas de besoin, en attendant l'arrivée des services médicaux d'urgence. Ces cours comprennent les techniques de mise en position de sécurité, la réanimation cardiopulmonaire, l'utilisation du défibrillateur, etc.

Merci à elles pour leur investissement !







Calendrier des marches (HT – NA – BBW) de janvier à mars 2025



Avant de vous rendre à une marche FFBMP, veuillez vérifier, sur le site suivant, si celle-ci n'a pas été annulée et si le point de départ n'a pas été modifié : <https://ffbmp-site.azurewebsites.net/marches>

(en italique : les modifications de dernière minute)

Date	N° Club	Club Organisateur et Adresse	Distance (Km)	Heures
mer 01-01-2025	NA 053	LES CRAYAS DU THIRY Office du Tourisme de Viroinval Rue Vieille Eglise 5 5670 NISMES	175-125	.
dim 05-01-2025	HT 018	MARCHEURS DU VAL DE VERNE DE PERUWELZ Salle des Sports Verte Chasse Rue de la Verte Chasse 7600 PERUWELZ	30-20-10-5	08.00-14.00
dim 12-01-2025	HT 051	LES MARCHEURS DU SOUVENIR DE LEUZE Maison de Village Chaussée de Renaix 128 7912 DERGNEAU	20-15-10-5	07.00-15.00
dim 12-01-2025	NA 029	LES SPITANTS DE NAMUR ASBL Institut Sainte-Ursule Rue de Bruxelles 78 5000 NAMUR	45 30 21 12-7-4	07.00-09.00 07.00-09.00 07.00-12.00 07.00-15.00
sam 18-01-2025	HT 003 ACHO	VERDIGYM COLLINES FLOBECQ Rue Notre-Dame Rue des Camomilles 12 7880 FLOBECQ	14-8-5	12.00-20.00
sam 18-01-2025	NA 036	LES SPIROUS DE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Salle Communale Rue de l'Enseignement 1 5190 SPY	30-21 14-7-4	07.00-12.00 07.00-15.00
sam 25-01-2025	HT 061	LES MARCHEURS DE LA POLICE DE MONS 7021 HAVRE Marche annulée		
sam 25-01-2025	NA 009	CLUB ROYAL WALLONIA NAMUR a.s.b.l. Saint Berthuin Fond de Malonne 127 5020 MALONNE	30-22-14-7-4	07.00-16.00
sam 01-02-2025	NA 026	CUL DE JATTE DU MAUGE asbl Maison des Jeunes Rue Saint Pierre 38 5360 HAMOIS	30-20-12-6-4	07.00-15.00
sam 08-02-2025	HT 088	LES WISTITIS (SU'L VOY) Salle des Fêtes Rue Roi Chevalier 23 6220 WANGENIES	21-18 12-6-4	07.00-13.00 07.00-15.00
dim 09-02-2025	NA 035	LES KANGOUROUS DE FALISOLLE Salle "Michel Warnon" Rue Hurlevent 1 5060 VELAINES-SUR-SAMBRE	21-12-6-3	07.00-15.00
sam 15-02-2025	HT 019	LES GRATTE-PAVES ERQUELINNOIS Salle du Domaine Rue de la Halle 6 B 6560 SOLRE-SUR-SAMBRE	20 12-8-4	07.00-12.00 07.00-14.00

sam 15-02-2025	NA 053	LES CRAYAS DU THIRY Salle "Espoir et Fraternité" Rue du Calvaire 5670 NISMES	21-12-6-4	07.00-15.00
dim 16-02-2025	HT 029 ACHO	LES SANS SOUCIS - GHLIN Cercle Sainte-Barbe Rue de Bousies 1 A 7011 GHLIN	30 20 12-7-4	07.00-11.00 07.00-13.00 07.00-15.00
sam 22-02-2025	HT 011	LES MARCHEURS DU XII DE MARCINELLE Foyer des Haies Rue des Haies 8 6120 NALINNES	25-20 12 6-4	06.30-12.00 06.30-14.30 06.30-15.00
dim 23-02-2025	HT 001	LES SUCRIERS DE BRUGELETTE Salle des Fêtes Rue du Canal 7951 TONGRE-NOTRE-DAME	20-15-10-5	07.00-15.00
sam 01-03-2025	HT 073	LES MARCHEURS D'IMBRECHIES EN THIERACHE Maison du Tourisme Botte du Hainaut Rue Noailles 6 6460 CHIMAY	117	.
sam 01-03-2025	NA 052	LES DJALES D'ANHEE ASBL Office du Tourisme Rue de la Molinee 8 5537 ANHEE	46,5	08.00
dim 02-03-2025	HT 069 ACHO	LES RANDONNEURS DU HAUT-ESCAUT Salle Paroissiale Rue du Centre 56 7640 PERONNES-LEZ-ANTOING	30-20-10-5	07.00-15.00
dim 02-03-2025	NA 001	ROYAL FOOTING CLUB FOSSES-LA-VILLE A.S.B.L. Salle des Fêtes Place Joseph Meunier 1 5340 METTET	02 18 13-7-4	07.00-11.00 07.00-13.00 07.00-15.00
sam 08-03-2025 dim 09-03-2025	BBW 007	LES ROSES NOIRES Salle "Gingko" Rue de Nivelles 13 1480 TUBIZE	50 42-30 21 12-6	06.00-08.00 07.00-09.00 07.00-12.00 07.00-15.00
dim 09-03-2025	HT 018	MARCHEURS DU VAL DE VERNE DE PERUWELZ Salle Léo Lagrange Rue Pasteur 59199 HERGNIES	42-30-20-15-10-5	08.00-14.00
ven 14-03-2025	NA 009	CLUB ROYAL WALLONIA NAMUR a.s.b.l. La Maison Saint-Servaitoise Rue de Gembloux 240 5002 SAINT-SERVAIS	35 15	08.00 en groupe 11.00 en groupe
sam 15-03-2025	HT 034	TROTTEUX SU'L ROC - BEAUMONT Salle Communale de Barbençon Rue du Pavé, 1 6500 Barbençon	43 30-20-15-10-5	06.30-09.00 06.30-15.00
dim 16-03-2025	HT 075 ACHO	MONT-MARCHE TOURNAI Foyer Saint Brice Rue du Chauchoir 2 7620 WEZ-VELVAIN	30-20-12-6	07.00-16.00
sam 22-03-2025	BBW 016	LES MARCHEURS DU HAIN Salle communale Rue des Combattants 3 1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC	20-16 10-5	07.00-12.00 07.00-15.00

sam 22-03-2025	HT 051 ACHO	LES MARCHEURS DU SOUVENIR DE LEUZE Salle "L'Envol" Place 8 7911 BUISSENAL	25-20-15-7-4	07.00-15.00
dim 23-03-2025	HT 067 ACHO	LES HURLUS EN BALADE Salle Communale Place 2 7750 AMOUGIES	30-24-18-12-6	07.00-15.00
sam 29-03-2025	HT 010	LES MARCHEURS RANSARTOIS Salle des Fêtes Rue Roi Chevalier 6220 WANGENIES	21 12 6-4	06.30-13.00 06.30-14.00 06.30-15.00
sam 29-03-2025	NA 044	LES FOUGNANS Salle Polyvalente Rue d'Ocolna 3 5370 HAVELANGE	22-12-8-4	07.00-15.00
dim 30-03-2025	HT 003 ACHO	VERDIGYM COLLINES FLOBECQ Salle Notre-Dame Rue des Camomilles 12 7880 FLOBECQ	30-20-14-8-5	07.00-15.00
dim 30-03-2025	NA 028	LES BERGEOTS Salle Saint Jean Rue Croix Jacquet 135 5620 SAINT-AUBIN	20-15 10-5	07.00-11.00 07.00-15.00
sam 05-04-2025	HT 087	LES BOTTINES DE GERPINNES Salle Pouleur Rue des Ecoles 6280 ACOZ	42-30-21-12-8-4	06.00-15.00
sam 05-04-2025	NA 049	LES PIVERTS DE COURRIERE asbl Salle Cécilia Rue du Fays 32 5336 COURRIERE	40-25-20-12-8-6	07.00-15.00
dim 06-04-2025	HT 093 ACHO	LES AMIS MARCHEURS REBAIX CLUB asbl Salle du Blanc Moulin Route de Flobecq 326 7804 OSTICHES	25-18 12-5	07.00-13.00 07.00-15.00
dim 06-04-2025	NA 049	LES PIVERTS DE COURRIERE asbl Salle Cécilia Rue du Fays 32 5336 COURRIERE	25-20-12-8-6	07.00-15.00
sam 12-04-2025	NA 012	LES PANARDS WINENNOIS Salle Saint Martin Rue du Val 8 5570 DION	20-10-5	07.00-16.00
dim 13-04-2025	HT 000	C. P. HAINAUT Salle de l'Union Ecaussinnoise Avenue des Déportés 17 7190 ECAUSSINNES	30-20-10-5	07.00-15.00
dim 13-04-2025	NA 052	LES DJALES D'ANHEE ASBL Complexe Sportif Chemin de Saint Stamp 1 5537 ANHEE	30-25-20 12-6-4	06.30-11.00 06.30-15.00
sam 19-04-2025	HT 060 ACHO	LE ROITELET Centre Culturel et Sportif Rue de la Liberté 23 7950 LADEUZE (CHIEVRES)	20-15-10-5	07.00-15.00

Date	Localité	Groupement	Lieu de rendez-vous
05-01-25	HERCHIES/VACRESSE	Télévie Herchies et Vacresse	Salle La Vacressoise, rue Valère Letot 16
12-01-25	SIRAULT	Royal Cercle Horticole	Salle Omnisports de Sirault, rue des Déportés 76
12-01-25	SOIGNIES	Tennis Club Sonégien	Rue Mademoiselle Hanicq 2
19-01-25	NEUFMAISON	Pétanque sirautoise asbl	Salle Le Colombier, place de Neufmaison 2
26-01-25	CASTEAU	Les ateliers de Saint-Alfred	Chapelle du Home Saint-Alfred, chaussée de Bruxelles 184
26-01-25	GRANDGLISE	Les Amis de la Nature asbl	Le Relais du Fayt, rue Sablière 12
02-02-25	HERCHIES	Association des parents de l'école communale d'Herchies	École communale, rue de Baudour 4
16-02-25	JEMAPPES	U.S.C. Jemappes	Buvette du football, Rue du Docteur Wolkas, 16
23-02-25	QUEVAUCAMPS	L'Orée du Bois	L'Orée du Bois, rue de l'École Moyenne 1 7972 Quevaucamps
02-03-25	VILLERS-SAINT-GHISLAIN	P.A.C.	Rue Jules Béresse, 20
09-03-25	ELLIGNIES-SAINTE-ANNE	Home La Pommeraie	La Pommeraie, rue Neuve 15, 7972 Ellignies-Sainte-Anne
09-03-25	LENS	Télévie Entité de Lens	École maternelle communale, place de la Trinité
09-03-25	MONTIGNIES-SUR-ROC	Celtic Dour	Salle omnisports, rue de la Roquette
16-03-25	MONS	Maison d'accueil Saint-Paul	Maison d'accueil, rue Saint-Paul 17
23-03-25	CASTEAU	Les amis des Bruyères	La Grange, rue Saint Antoine 5b
23-03-25	HENSIES	Lions Club Mons-Hauts Pays	Rue de l'Église, 30
30-03-25	GIVRY	Collectif Tous-en-Scène ASBL	Halle aux Grains - Rue du Moulin, 64
30-03-25	HERCHIES	Atnaise Asbl	Salle La Vacressoise, rue Valère Letot 16
06-04-25	ÉLOUGES	Ligue de promotion de l'Ens. Communal et pluraliste	École communale, rue Charles Wantiez 27
06-04-25	HARMIGNIES	Comité des fêtes asbl	Rue Vieille Église 3
13-04-25	OBOURG	F.C. Obourg	Terrain de football, rue du Camp 100 7034 Obourg
13-04-25	VAUDIGNIES	Comité de parents de l'École St Philippe à Vaudignies	Rue Rincheval 2
21-04-25	GHLIN	PAC Ghlin	Terrain de foot A.S Ghlin, rue de la Barrière 12B
21-04-25	QUEVAUCAMPS	Pas d'la yau asbl	Rue Georges Mauroy 1
27-04-25	CUESMES	Participation Active Citoyenne Sociale de Cuesmes	Chemin de Bavay (via rue de l'Héribus)

Veillez vérifier si c'est toujours d'actualité, sur le site suivant :

<https://www.sport-adepts.be/index.php?id=calendrier-marches-adepts>

Les Randonneurs Transfrontaliers du Mercredi Matin Départ à 9h30

Janvier		
01-01-25	Pas de randonnée	
08-01-25	Elouges B7370	Place Eglise - Rue du Commerce
15-01-25	Angreau B7387	Place - Rue de la Brasserie - N553
22-01-25	Montignies Sur Roc B7387	Place Masson
29-01-25	Thulin B7350	Place Eglise - Rue Ferrer



Février		
05-02-25	Baisieux B7380	Place - Rue des Marronniers
12-02-25	Blaton B7321	Place Eglise - Rue de la Place
19-02-25	Stambruges B7973	Place Eglise - Rue du Calvaire
26-02-25	Mesvin B7022	Place - Rue d'Hyon

Mars		
05-03-25	Aulnois B7040	Place du Château d'Eau - Rue Malplaquet
12-03-25	Hensies B7350	Place Communale - Rue Haute
19-03-25	St Waast La Vallée F59570	Place Eglise - Rue de la Passerelle
26-03-25	Gommegnies F59144	Place Eglise - Rue Général De Gaulle

L'inscription aux marches vaut certificat médical d'aptitude.

Contact : Paul 065.846 587 – GSM 0476 258 361 – Mail : paul@rootshell.be

Notre site Internet : <https://transfrontaliers.wordpress.com>

Participation aux frais : 0,50 € par personne



Les règles du code de la route sont de stricte application.
Chaque randonneur est responsable de sa sécurité.

**Les chiens doivent être tenus en laisse
durant toute la durée de la marche**



Calendrier des marches WSVL de janvier à mars 2025

Notre ami Rik nous conseille quelques marches programmées dans les Flandres.

Avant de vous rendre à une marche WandelSport Vlaanderen, il est conseillé de vérifier via le lien ci-dessous si la marche n'est pas modifiée ou annulée :

<https://wandel.be/wandelkalender/>

N'oubliez pas votre carte de membre lorsque vous marchez dans les Flandres, car celle-ci vous donne droit à une réduction sur le prix de l'inscription : 1,50 € au lieu de 3,00 €.

Marches janvier – février – mars 2025				
Dimanche 05/01	4358	De Heidetochten Kester-Gooik Parochiaal Proefcentrum Pamel Molenstraat 28 – 1760 Pamel	4-9-12-16-20-28-32	08.00-15.00
Samedi 11/01	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem OC De Mastbloem Waregemsesteenweg 22 9770 Kruishoutem (Kruisem)	6-10-15-21-30	07.00-15.00
Dimanche 12/01	5061	Wervikse Wandelsportvereniging OC Gilwe Wervikstraat 39 - 8940 Geluwe	4-8-12-18-24	07.30-15.00
Mercredi 15/01	3163	WSV Egmont Zottegem OC Strijpen St-Andriessteenweg 163 – 9620 Strijpen	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Samedi 18/01	3034	Omloop Kluisbergen Zaal Sint-Corneliuskerk Ruienplein – 9690 Kluisbergen (Ruien)	7-14-21-28	07.00-15.00
Samedi 18/01	3529	Op Stap Zwalm De Zwalmparel Sportlaan 1 – 9630 Munkzwalm	4-6-12-18-24-30	07.00-15.00
Samedi 25/01	3432	De Randstappers St-Augustinus Driehoekstraat 42A – 9660 Brakel	6-12-18-24	08.00-15.00
Dimanche 26/01	3135	Padstappers Geraardsbergen Jeugdcentrum De Spiraal Zakkaai 29 – 9500 Geraardsbergen	7-10-12-16-22-26-32	07.30-15.00
Dimanche 26/01	4130	Wandelclub Cracks Wolvertem Basisschool De Zonnebloem Karel Baudewijnslaan 26 - 1861 Meise	6-12-18-22	08.00-15.00
Samedi 01/02	3196	WSV Land van Rhode Sint-Antoniusskring Kerkplein – 9552 Borsbeke	6-10-14-18-21	08.00-15.00
Dimanche 02/02	3233	Hanske de Krijger Oudenaarde Zaal De Kring Kapittelstraat 7 – 9700 Eine	5-8-12-18-25	07.30-15.00
Dimanche 09/02	4360	Bellingen 2.0 Walk Trail Hike Parochiezaal Elingen Zwarte Molenstraat 25 – 1671 Pepingen	7-10-15-22-35-50	06.00-15.00
Dimanche 09/02	3294	CSC Lierde VZW Gemeentelijke Feestzaal Dorpstraat 52 - 9570 Lierde	6-12-18	07.30-15.00
Dimanche 09/02	5012	WSK Marke Don Boscocollege Don Boscolaan 30 – 8500 Kortrijk	6-12-18-24	08.00-15.00
Samedi 15/02	3107	Dwars door Brakel Feestzaal Ter Elst Ommegangstraat 3 – 9660 Brakel	6-12-18	07.30-15.00

Mercredi 19/02	3163	WSV Egmont Zottegem OC Leeuwergem Grote Steenweg 307 9620 Zottegem	7-10-14-18-21	07.00-16.00
Samedi 22/02	6021	Beat the Trail Parochiezaal Nukerke Nukerkeplein 6-10 – 9681 Maarkedal	6-12-19	06.00-15.00
Samedi 22/02	6021	Beat the Trail Parochiezaal Nukerke Nukerkeplein 6-10 – 9681 Maarkedal	10-20-30-40 50-60	06.00-15.00 05.00-07.00
Dimanche 23/02	5361	De Textieltrekkers Vichte OC Groeninge Groeningestraat 1 – 8572 Kaster	4-6-9-12-18- 24-32	07.00-15.00
Mercredi 26/02	3135	Padstappers Geraardsbergen Parochiezaal De Reep F. Cauwelstraat 11 - 9500 Geraardsbergen	7-10-14-18- 22-26	07.30-15.00
Samedi 01/03	3002	Burchtstappers Herzele Zaal Antoniuskring Provincieweg – 9552 Borsbeke	3-6-10-14-18- 25	07.00-15.00
Mercredi 05/03	3432	De Randstappers Cafe 't Hoekske Elst Gentsestraat 59 – 9660 Brakel	6-12-18	07.30-15.00
Dimanche 09/03	4114	De Marktroppers Herne Sporthal De Hernekouter Hernekouter 1 – 1540 Herne	4-6-10-15-22- 32	07.00-15.00
Mardi 11/03	5504	Bavostappers Bavikhove OC De Rijstplekker Kasteelstraat – 8531 Harelbeke	6-10-13-19	07.00-15.00
Sam. 15/03	3140	Wandelclub Natuurvrienden Deinze Zaal De Mastbloem Waregemsesteenweg 22 – 9770 Kruishoutem (Kruisem)	4-8-12-16-20- 25-30	07.00-15.00
Dimanche 16/03	4254	Parel van het Pajottenland GC Baljuwhuis – Kammeersweg 2 - 1570 Galmaarden	4-6-9-12-16- 21-25-28-34	07.00-15.00
Mercredi 19/03	3163	WSV Egmont Zottegem Zaal Hemelrijk Hemelrijkstraat 1 - 9620 Zottegem	7-10-14-18-21	07.00-15.00
Dimanche 23/03	5061	Wervikse Wandelsportvereniging OC 't Oud Schooltje Korte Mooiestraat 7 – 8957 Mesen (Messines)	4-6-12-18-24	07.00-15.00
Mercredi 26/03	3105	Wandelclub Scheldestappers Zingem Feestzaal De Korenbloem Kerkplein 12 – 9750 Zingem (Kruisem)	6-10-15-21	07.00-15.00
Vendredi 28/03	5345	De Waterhoekstappers Heestert B-Complex FC Spiere-Helkijn Doornikseweg 16 – 8587 Spiere-Helkijn (Espierre-Helchin)	4-6-12-18-24	08.00-15.00
Sam. 29/03	4038	De Pajotten Hekelgem Zaal De Kluis Kluisberg 1 – 1760 Roosdaal	4-7-9-14-21	07.30-15.00

Liste des marches longues distances en Flandres (42 km et +) janvier à mars 2025

Samedi 25/01	5297	VZW Vredeseilanden Oostcampus Siemenslaan 1 – 8020 Oostkamp	4-8-12-15-21-32-42	07.00-15.00
Samedi 25/01	6999 (1)	Flanders Trails Zaal De Witte Burg Witte Burg 92 – 8670 Koksijde	15-25-35-50	06.30-10.00
Samedi 08/02	4258 (2)	Euraudax België Antverpia Koninklijke Kano Club Oudstrijdersstraat – 2520 Ranst	25-50-75-100-125	11.00 et puis toutes les 5 heures
Dim. 09/02	4360	Bellingen 2.0 Walk Trail Hike Parochiezaal Elingen Oudstrijdersstraat 25 – 1671 Pepingen	7-10-15-22-35-50	06.00-15.00
Samedi 15/02	6999 (1)	Flanders Trails Zaal Ter Dijle Leuvensebaan 299 – 3040 Huldenberg	15-25-35-50	06.30-10.00
Samedi 22/02	6021 (3)	Beat the Trail Parochiezaal Nukerke Nukerkeplein 6-10 – 9681 Maarkedal	10-20-30-40 50-60	06.00-15.00 05.00-07.00
Dim. 23/02	1410	WSV De Natuurvrienden Zoersel Gemeenteschool Beuk en Noot Achterstraat – 2980 Zoersel	6-12-16-21-30-42	07.00-15.00
Samedi 08/03	9999 (4)	Wandelsport Vlaanderen OC 't Zonnerad Tresoriersstraat 5 – 8980 Zonnebeke	18-25-35-55	06.00-10.00
Samedi 15/03	1060	De Ravelse Wandelaars Poppel Feestzaal Mieke Pap Dorp 28 – 2382 Ravels	5-8-16-20-24-42-50	06.30-15.00
Dim. 16/03	2023	KWSV Wandelend Paal Zaal Sint-Baaf Padbroekweg 1 – 3550 Heusden-Zolder	4-6-10-16-20-30-42	06.30-15.00
Dim. 16/03	6009	Sint-Joris Scouts Landen Domein Schilderhof Kapelaan P.P. Rubenssteeg 1A – 3400 Landen	6-11-16-24-42	06.00-15.00
Samedi 22/03	5137	W.C. Vier op een Rij Zedelgem Spes Nostra Instituut Pastoor Staelensstraat 4 – 8210 Zedelgem	6-12-18-21-30-42	06.00-15.00
Samedi 22/03	6999 (1)	Flanders Trails PC Mollenhof Lichtaartsesteenweg 1 – 2275 Lille	15-25-35-55	06.00-10.00

(1) 25/01 + 15/02 + 22/03 préinscription obligatoire <http://www.flanderstrails.be>

(2) 08/02 préinscription obligatoire pour les **75, 100 et 125 km** <http://www.euraudaxbelgium.com>

(3) 22/02 préinscription obligatoire pour les **50 et 60 km** <http://www.beatthetrail.be>

(4) 08/03 préinscription obligatoire <http://www.wandelsportvlaanderen.be>

Avant de vous rendre à une marche Wandelsport Vlaanderen, il est conseillé de vérifier via le lien suivant si la marche n'est pas modifiée ou annulée : <https://wandel.be/wandelkalender/>

N'oubliez pas votre carte de membre lorsque vous allez marcher dans les Flandres, car celle-ci vous donne droit à une réduction sur le prix de l'inscription : 1,50 € au lieu de 3,00 €.

Site internet reprenant toutes les marches organisées en Belgique.

Ce site reprend toutes les marches organisées par FFBMP, Wandelsport Vlaanderen, Adeps et Audax.

Des modifications sur les sites des différentes fédérations sont générées automatiquement sur le site "marcher en Belgique" : <https://www.marcherenbelgique.be/>



Dimanche 2 mars 2025: Voyage Sans-Soucis à Mettet et Maredsous



Le club de marche « **Royal Footing Club** » de Fosses-la-Ville vous propose de beaux circuits champêtres et boisés de 4-7-13-18-20 km.

L'après-midi, le car déposera ceux qui le désirent à l'Abbaye de Maredsous, que vous aurez la possibilité de visiter.

Horaire de la journée :

Heure	Lieu
07:00	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
07:05	Ghlin, Place
07:10	Mons, Lido
07:15	Nimy, Brantano
08:30	Salle des Fêtes Place Joseph Meunier 31 5640 Mettet

Veillez préciser à l'inscription :

- Si vous montez ailleurs que sur la place de Ghlin, afin qu'on ne vous attende pas là inutilement.
- Quelle distance vous comptez parcourir.
- Si vous comptez rester à Mettet toute la journée

Heure	Lieu
14:30	Départ de Mettet pour Maredsous
14:50	Arrivée à Maredsous

Si vous êtes membre d'un club autre que les Sans-Soucis, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'affiliation FFBMP pour l'assurance, ainsi que votre numéro de GSM.

Heure	Lieu
15:30	Visite de l'Abbaye
Durée	1 h 30
Adulte	7,50 €
Etudiant	6,00 €
Senior	6,00 €
-12 ans	Gratuit

OU

Heure	Lieu
16:00	Visite Gustative
Durée	1 h 30
Adulte	19,90 €
Etudiant	18,00 €
Senior	18,00 €
3 à 15 ans	6,00 €

OU

Heure	Lieu
15:00	Cafétéria



Heure	Lieu
17:40	Départ de Maredsous pour Mettet

Heure	Lieu
18:00	Départ de Mettet
19:15	Nimy, Brantano
19:20	Mons, Athénée Royal Marguerite Bervoets
19:25	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
19:30	Ghlin, Place

Pour les visites, Il est conseillé de réserver en ligne : <https://tourisme-maredsous.be/activite/visites-guidees-2/>
Il n'est pas obligatoire de réserver. S'il reste des places le jour-même, vous pouvez vous inscrire avant la visite guidée au bureau d'accueil.

Inscriptions : Jean-Claude 0476 32 42 78 ou 065 65 53 57 ou ht029@ffbmp.be
de préférence avant le 16-02-2025.

Frais de participation :

Moins de 12 ans	12 €
A partir de 12 ans	25 €
Bénévoles à une de nos marches de 2024 ou 2025	20 €

Ce prix comprend l'inscription à la marche et le pourboire du chauffeur.

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 des Sans-Soucis



Samedi 12 avril 2025 : Voyage Sans-Soucis à Hechtel-Eksel



Hechtel-Eksel est la commune qui se qualifie fièrement de « commune la plus verte de Flandre ». Elle comprend les forêts du domaine 'Pijnven', un espace accessible de 700 hectares, avec divers sentiers de randonnée et diverses espèces de conifères, ainsi que de nombreux hectares de forêts communales comme le « Resterheide » et « De Winner ».

Une grande partie d'Hechtel-Eksel est également un « domaine militaire » avec des hectares de forêts, mais aussi des friches et des montagnes de sable jaune. La zone de dunes de 50 hectares « In Den Brand » est peut-être la plus célèbre, mais il y a aussi « Den Indische Berg ». Beaucoup de ces réserves naturelles ne sont pas accessibles aux randonneurs.

Le club « De Anjertrippers » de Hechtel-Eksel nous propose des circuits de 4-7-12-20 km dans la Campine limbourgeoise. L'après-midi, le car déposera ceux qui le désirent au SterMolen à 5 minutes de la salle de départ.

Le Stermolen doit son nom à la grande rose des vents sur le flanc. Il est exposé à Hechtel-Eksel depuis plus de 100 ans. Ce moulin à vent servait aussi auparavant d'entrepôt et de maison. Aujourd'hui encore, des meuniers passionnés travaillent au moulin. Ils sont heureux de vous montrer comment il fonctionne !

Le Stermolen est membre du réseau Open Monuments. Il est ouvert tous les deuxièmes samedis et quatrièmes dimanches du mois de 13 h à 17 h. Le tarif est de 4 € par adulte, 3 € par enfant.

Juste en face du Stermolen, il y a la brasserie De Meule, où l'on peut boire un verre ou prendre un repas.



Horaire de la journée :

Heure	Lieu
07:00	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
07:05	Ghlin, Place Triangulaire
07:10	Mons, Lido
07:15	Nimy, Brantano
09:30	Buurthuis De Locht Lochtstraat 44a 3941 Hechtel-Eksel

Heure	Lieu
14:30	Départ facultatif pour le Stermolen

Heure	Lieu
16:50	Retour à la salle

Heure	Lieu
17:00	Départ de Hechtel-Eksel
19:15	Nimy, Brantano
19:20	Mons, Athénée Royal Marguerite Bervoets
19:25	Ghlin, Rue de Mons 120 b (Borgno)
19:30	Ghlin, Place Triangulaire

Veuillez préciser à l'inscription :

- Si vous montez ailleurs que sur la place de Ghlin, afin qu'on ne vous attende pas là inutilement.
- Quelle distance vous comptez parcourir.
- Si vous comptez aller au Stermolen

Si vous êtes membre d'un club autre que les Sans Soucis, n'oubliez pas de nous communiquer votre numéro d'affiliation FFBMP pour l'assurance, ainsi que votre numéro de GSM.

Inscriptions : Jean-Claude 0476 32 42 78 ou 065 65 53 57 ou ht029@ffbmp.be de préférence avant le 30-03-2025.

Frais de participation :

	Sans Visite du moulin	Avec Visite du moulin
Moins de 12 ans	15 €	18 €
A partir de 12 ans	30 €	34 €
Bénévoles à une de nos marches de 2024 ou 2025	25 €	29 €

Ce prix comprend l'inscription à la marche et le pourboire du chauffeur.

Paiement via compte bancaire : BE32 7955 7912 0402 des Sans-Soucis

Liste des cars prévus pour 2025 par les Sans-Soucis de Ghlin, les Marcheurs du Souvenir de Leuze et les Marcheurs de la Police de Mons

Org.	Jour	Date	Club visité		Destination	Circuits
HT061	Dim	19-01	LG 041	Royal Pantouflards Wihogne	Salle "Les Hayettes" Rue Lambert Dewonck 27 4452 - Wihogne-Juprelle	5-7-13-21-30
HT029	Dim	02-03	NA 001	Footing Club Fosses-la-Ville	Salle des Fêtes Place Joseph Meunier 1 5340 Mettet	4-7-13-18-25
HT029	Sam	12-04	WSVL 2038	De Anjertrippers	Buurthuis De Locht Lochtstraat 44a 3941 Hechtel-Eksel	4-7-12-20
HT061	Dim	13-04	HT 000	CP Hainaut	Salle de l'Union Ecaussinnoise Avenue des Déportés 17 7190 - Écaussinnes	5-10-20-30
HT061	Dim	13-04	NA 052	Les Djâles d'Anhée	Complexe Sportif Chemin de Saint Stamp 1 5537 - Anhée	4-6-12-20-25-30
HT051	Dim	27-04	WSVL 1410	WSV De Natuurvrienden - Zoersel vzw	Meubelfabriek Mintjens Meirenstraat 8 2390 Malle	4-7-10-15-20-30-40
HT061	Sam	10-05	WVSL 3261	WSV Zelden Rust	FITR Learn to Move Oude Vaart 7 4537 CD Terneuzen (NL)	7-14-21-28
HT029	Sam	07-06	WSVL 3233	Hanske de Krijger	Bernardustechnicum Campus Hoogstraat 20 9700 Oudenaarde	5-12-18-24
HT061	Dim	13-07	LG 020	Malmedy - Marche	Salle "La Fraternité" Place de la Fraternité 2 4960 - Malmedy	4-7-12-16-21-30-42
HT051	Sam	19-07	LG 109	Club de marche des Charmilles	Salle des Charmilles Rue de la Tournerie 4960 - Xhoffraix-Malmedy	4-7-12-22-30-42
HT061	Sam	09-08	WSVL 5363	Spoetnikstappers vzw	Gemeenteschool Middelkerke Onderwijsstraat 37 8430 Middelkerke	4-6-7,5-8-11,5-14-20-22
HT051	Dim	21-09	WSVL 5008	Koninklijke Wandelclub De Duintrappers Westende VZW	Sporthal De Bamburg Baronstraat 25 8434 Middelkerke	6-10-15-20-25-28
HT029	Dim	28-09	BBW 007	Les Roses Noires Tubize	Salle "Gingko" Rue de Nivelles 13 1480 Tubize	6-12-21-30
HT061	Dim	12-10	LG 112	Amicale Marcheurs Pomona Trotters	Centre Sportif Rue Grétry 9 4840 - Welkenraedt	3-6-12-21
HT051	Dim	09-11	LG 013	Cercle Royal des Marcheurs de Saive	Salle "Le Mess" (ancienne caserne) Esplanade De Cuyper Beniest 4671 - Saive	4-8-12-21-33-42
HT061	Sam	20-12	WSVL 5011	WSV De Keignaerttrippers Oostende vzw	Hogeschool VIVES Campus Oostende Slachthuiskaai 9 8400 Oostende	06-12-18

Renseignements :

HT029	Jean-Claude Fievez	Gsm 0476 32 42 78 ou ht029@ffbmp.be
HT051	Jean-Marc Thibaut	Gsm 0470 08 61 80 ou thibautjm@hotmail.com
HT061	Jean-Marc Maurandi Eliane Blairon	Gsm 0478 36 51 58 ou jmmaurandi@gmail.com

Marchand d'kemégnés



Leudi passé, à m'n'abitude, dj'ai sté fé m'petit tour su l'marché d'Quaregnon. Ca fé d'z'anées que d'm'in vas eyé dje counois cazimint tous les fourboutiers eyé marchands d'toute sorte qui, ieusse ètou, sont ci depuis sacante z'anées. On s'lance é bondjoû in passant, avec é p'tit signe de l'mégne ou bé n' guignète. Mais, d'vins é p'tit cwégne rinfoncé ayu s'que d'abitude i n'a personne, dje r'marque é p'tit étalâge avec ènn' pancarte ayu s'qu'i f'zot scrit « Marchand d'kemégnés ». Pa'd'dié l'étalâge, é n'home atifé come dins l'z'anées mil neuf cint, twine eyé capiau buse, s'dégueulot come é bon : « Approchez, approchez,

mesdames messieurs ! Av'nez eyé faites vous choix ! ». Etriguié, dje m'aproche de s'boutique eyé l' cam'lot m'éterpèle : « Allez, l'home, n'hésitez nié à d'mander vous k'mégne... ». « Mais, li dî-je, dje n'sû nié pierdu, dje counois bié m'vilâge, d'ailleûrs, ed sû v'nu au monde douci ».

« Dje n'in doute nié, m'respond l'home, mais i n'sagit nié de vous rinseigner su l'route à prinde pou vous in raller, mais de vous permète de choisî el kemégne de vous vie. Dèdja, counissées les k'mégnés qu'il a folu prinde pou vous ariver au djoûe d'audjerd'hui ? Dje dis bié les k'mégnés et non el kemégne. On dit souvint que la vie es't'é long k'mégne, mais, in vérité, elle est faite d'ènn'boutrie de pied-sintes eyé d'cavées. Si vous stez la audjerd'hui, c'est que, é biau djoûe, vous parints s'sont rincontrés su l'kemégne de l'amour. Il ont dû passer pa des erwèles, de k'mées d'tinre, des belles routes eyé co d'z'outes à caillaux pou qu'vous d'venisses l'home que vous stez. Vous stez co bié djône eyé dje vous donne el chance unique de décider à l'avanche des k'mégnés que vous perdrez dequ'au tout dernier, el grande autoroute plan d'lumière qui vous minn'ra a vous dernière mézon. »

Dje n'ai nié l'temps de placher é mot que l' marchand m' débale ès' grand catalogue.

« Viyez, disti, i d'a pou tous les gouts : des k'mées d'cwass, des k'mée d'fier (dje n'vous l'zé consèyie nié, i sont toudis à l'broke), des dwats, des crons, des quate-kemégnés, ... Choisissez ardimint, douci on n'pâye nié, tout èss't'ofri, mais attintion : é côte que vous avez fait vous choix, i sara épossîbe d'ervenie in arrière. Il a quéqu'fois des k'mégnés qui chann'té biaux eyé aizîle, mais qui pè'tent vous inwuyié dvins n'cache. »

« Vous m'viyez bié inscoubaré, li dî-je, il a tél'mint d'choix que d'su pierdu. »

L'home, viyant m' désaroi, m'respond : « El kemégne de la vie, c'est comme el kemégne de l'iau pou ariver à la mer. Au début, c'ès't'ènn' petite source pierdue au mitan d'ée bos. Elle deviét râte ée rîe qui d'ira s'erwer d'vins n'rivière, qui li-mînme ariv'ra au grand fleuve qui mînne à l'océan. Su s'kemégne, elle rincont'ra n'kertée d'obstacles qui pouré'tent el fé déroyer mais elle n'ara foc é but : daler l'pu dwat possibe. Si d'pèt vous bayé é conseil, c'est d'éviter el kemégne de l'malette, i n'amînne nérié d'bon. A chaque quate-kemégne que vous rincont'rez, réfléchissez bié a prinde el bonne direction : si on dit toudis que tous les k'mégnés mînntent à Rome, i d'a qui vous fé'tent faie ée fameux détour ou qui n'ont qu'ée but : que vous vous pierdisses ! Mais bon, ed d'ai dit assez, vous seûl stez maîte de l'route à prinde. »

Dje le r'mercie brâmint, li prom'tant d'erpasser t't'aleure, quand d'arai réfléchi à tout ça. Là d'sus, dje continue m'petit tour, m'in va dequ'à la posse tout in busiant à les paroles du cam'lot, eyé, mwé d'ée n'heûre pu târd, dje r'viés à l'indwat ayu s'qu'il awot fait s'n'étalâge mais ... l'home n'ée pu là ! Il ée à peine onze heures, el marché ne stot nié co fait, pourtant ? A s'plache, é viel home saquiôt s'bouchie, assis su é passet in face de s'mézon.

« Bondjou, grand-pée, lis dis-je, scuzèm' mais, l'home qui stot ci t't'aleure et qui vindot des k'mégnés, il est dja dalé ? »

« Vous d'vez vous abuser, m'respond l' viéx, i n'awot mie d'marchand douci ! D'ailleurs, ed sû ci assis depuis l'matégne que d'j'atinds l'éfirmière pou faie m'picure. Elle est co in r'tard, a l'abitude ! Enn' perdez nié atinssion mais, ça va iète l'eûre de dénér ». Là d'sus, i se stampe, prins s'passet pad'zous s'bras eyé rinte tout bèl'mint dvins l'corridor. Dje stos in trégne de m'dire que dj'avos seûr'mint sondgé quand dje vois que l'viéx awot roublié s'vessie à toubake su l'pière de fertniète. Dje li rapporte su l'pas de l'porte eyé dje r'marque, au d'zeûr du porte manteau ayus'que pindot ènn' redégote, ée capiau buse paréye au cieugne du marchand d' kemégne ! « Merci brâmint, m'fieu, disti l'anciégne. Allez, ar'vwâr eyé bon r'tour à vous mon, eyé n'chopez nié in k'mégne, m'fait-ti avé n'guignète ».

El leudi d'après, el fameux marchand d' kemégne ne stot pu là eyé l'petit viéx non pu. Dj'ai appris pa n'visène qu'il ée môrt el semînne passée, el djoûe du marché, au nuite ...

Rudy Restieaux, le 04/10/2024

Les Coupeux d'Artoilles

Peu nombreuses sont les personnes qui connaissent le surnom donné aux Ghlinois. On les appelle aussi "Les Coupeux d'Artoilles". L'origine de ce surnom n'est en fait pas si lointaine. Tout commença lorsque deux voisins se disputaient sans arrêt. Un jour, l'un d'eux était en train de travailler dans le jardin et une dispute éclata. Il prit sa pelle et donna un coup de celle-ci sur le pied de l'infortuné. Celui-ci perdit un orteil (ou "artoille" en patois). Depuis ce jour, les Ghlinois se font appeler "les Coupeux d'artoilles".

Blanc-bec et les Chasseurs d'Orteils



Lieu de l'œuvre : Place de Ghlin

Après avoir passé dix ans au sein du mouvement graffiti sous le pseudo VEKS, début 2000, il oriente son travail vers de nouvelles démarches. Il développe alors ses premières toiles meublées d'écritures géométriques d'inspiration graffiti. À Barcelone en 2002, il découvre le travail d'affiches peintes à la main et collées, une révélation ! Cette technique l'attire car il peut allier un travail d'atelier et une activité urbaine. Il l'adopte ! Les écritures géométriques de départ se transforment progressivement en personnages. Apparaît alors l'oiseau. Provisoirement, les toiles sont mises de côté pour laisser place au papier. Début 2003, les premières affiches de l'oiseau apparaissent sur les murs de la ville ; ce sont les premières de ce genre à Bruxelles.

L'oiseau et l'artiste se feront appeler "Blanc-bec" choisi pour le côté sans expérience de l'artiste et l'aspect certain de son oiseau.

Sa construction géométrique propre et sa gamme chromatique vive créent son style reconnaissable entre tous.

Depuis d'audacieux protagonistes ont intégré son univers qu'il représente encore via de nouveaux supports et techniques.

L'artiste Blanc-bec est régulièrement exposé et ses travaux apparaissent toujours dans le paysage urbain.

Sa fresque « Les chasseurs d'orteils » est une revisite de la légende urbaine « Les Coupeux d'Artoilles », surnom donné aux Ghlinois. Croisée avec l'univers de Gulliver, l'histoire de l'artiste raconte la rencontre entre un braconnier et des vivants de la vallée venus défendre leur forêt. La fin de cette mésaventure se clôture par un festin d'orteils autour d'un feu de bois.

Source : <https://www.visitmons.be/a-voir-a-faire/l-art-habite-la-ville/les-chasseurs-d-orteils-blancbec>



Et un de plus !
Bon anniversaire !

JANVIER		FEVRIER		MARS	
Eric Heraut	4	Pol Bortolami	7	Caroline Bonge	4
Gérard Preux	4	Anna-Maria Sposato	9	Anna Maria Serra	5
Martine Godart	9	Huguette Blampain	11	Jacqueline Szwajka	8
René De Koninck	11	Stéphanie Debeil	11	Monique Lhoir	13
André Calcus	12	Renée Rombeau	11	Laurence Hallez	18
Nadine Petit	13	Marie-Agnès Moreau	12	Martine Paquet	18
Bernard Cornette	16	Michel Paslawski	12	Jacques Lhoir	19
Françoise Durieux	17	Josine Barbier	13	Bernard Brogniez	21
Jacqueline Fort	18	Erick Gossart	19	Philippe Ledy	23
Philippe Anthoon	22	Evelyne Hermand	19	Philippe Sunou	24
Paulette Belenger	22	Juan Lombardo Sanchez	19	Claudine Lambert	25
Donatella Ardenghi	23	Maxime Cornez	22	Jean-Jacques Debeil	27
Jean-Claude Fiévez	23	Annie Salvérius	27	Ettore Belfiore	30
Michel Stiévenart	24	On est jeune tant qu'on souhaite que chaque jour diffère de la veille ; vieux quand on espère que chaque année ressemblera à la précédente. (G. Cesbron)			
Katherine Seheque	26				
Raoul Blommaert	28				

EVYCREATION



Réalise toutes vos réparations et retouches coutures et vous propose également des vêtements enfants en modèle unique.

Tricots faits mains également disponibles à l'atelier.

Travail rapide et soigné.

Pour renseignements, prix et rendez-vous : 0494-343649

Petite Propriété Terrienne 47 – 7011 Ghlin

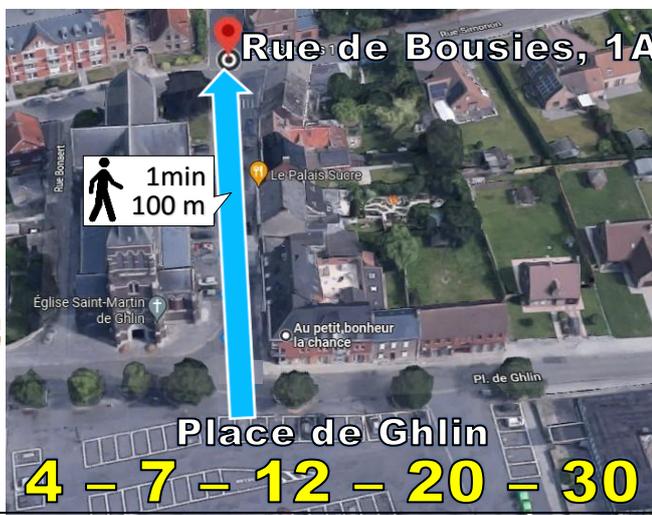
EvyCreation.190261@gmail.com

Numéro d'entreprise : 0679.872.604

Les Sans-Soucis Ghlin



47^{ème} Marche du Mouligneau
Dimanche 16 février 2025

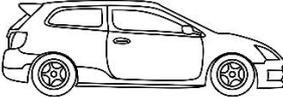


HT029



47^e Mouligneau-tocht
Zondag 16 februari 2025

4 - 7 - 12 - 20 - 30

Lieu de départ et d'arrivée Start en aankomstplaats	Cercle Sainte-Barbe – Rue de Bousies 1A – 7011 GHLIN (Parking à 100 m, sur la Place de Ghlin)			
				
	Train : Gare de Mons + Bus Ligne 14 à 08:06 - 10:06 - 12:06 - 14:06. Arrêt : Place de Ghlin. Durée : 12 min. Autoroute : E19-E42 sortie 24 Ghlin, suivre le fléchage « Marche ».			
Heure de départ Vertrektijd	30 km	07:00 → 11:00	Heure d'arrivée au plus tard Aankomsttijd uiterlijk	17:00
	20 km	07:00 → 13:00		
	12 - 7 - 4 km	07:00 → 15:00		
Permanence FFBMP / IVV	09:00 → 17:00			
Frais d'inscription (Estampille) Inschrijvingskosten (Afstempeling)	1.00 €			
Le parcours est tracé dans sa plus grande partie dans les Bois de Ghlin et Baudour. Curiosité : la Chapelle Notre-Dame du Mouligneau, édifice gothique du XVI ^e siècle.				
Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) et de la FISP (IVV). L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.				
Het traject volgt grotendeels het Bos van Baudour. Historische attractie: de Kapel OLV van Mouligneau, een gotisch gebouw van XVI ^e eeuw.				
Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) en van de IVV. De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.				
Organisateurs responsables / Verantwoordelijke organisatoren : Président / Voorzitter : Paul Campion 0477 86 95 19 Secrétaire / Secretaris : Laurence Hallez 065 62 22 69 – de préférence après 19 h Responsable parcours : Pascal Urbain 0475 54 01 17 Inlichtingen (NL): Rik Claeys 0494 18 77 29 Web: www.sans-soucis-ghlin.be E-mail: ht029@ffbmp.be  Sans-Soucis Marche				



Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agrégation : 02/25/03/DC

